

# COMMENT EVITER LE CONTENTIEUX PRUD'HOMMAL

PROMÉO  
FORMATION



## Public/Pré-requis

DG, DRH, RH, Comptable, tous salariés ayant en charge la gestion du personnel.

## Objectifs

- Diminuer, voire éviter les contentieux prudhommaux en traitant en amont la gestion du personnel (procédure).

## Durée

2 jours

## Validation

Attestation de formation.

## Formateur

Jacques VINCENT : Ingénieur CNAM, il a été dirigeant d'entreprise pendant 25 ans. Il est président du MEDEF Oise depuis 2007. Conseiller prud'homme à Paris puis à Creil depuis 1992 et en a exercé la présidence de 2004 à 2007. Homme de terrain, à l'esprit ouvert et pragmatique, il saura par ses conseils pratiques et avisés, faire avancer utilement ses interlocuteurs.

## Programme

### Sujet

- Conciliation.
- Bureau de jugement.
- Départage.
- Appel.
- Cassation.

### Conciliation

- Convocation par lettre simple + lettre AR (NPAI).
- Les acteurs, 2 juges, 1 greffier.
- Incompétence de section.
- Incompétence territoriale.
- Demande d'exécution provisoire (ordonnance).
- Conciliation totale ou partielle.
- Renvoi devant le bureau de jugement.
- Demandeur absent (caducité).
- Défendeur absent.
- Audience non publique.
- Dates de communication de pièce.
- Questions diverses.

### Le bureau de jugement

- Les acteurs : 4 juges, 1 greffier.
- L'appel des parties (demandeur absent : caducité / radiation - défendeur absent).
- L'ordre de passage.
- Les plaidoiries.
- Les attestations.
- Les pièces communiquées.
- Le renvoi.
- Le départage.
- Respect du contradictoire.
- Audience publique.
- Questions diverses.

[www.promeo-formation.fr](http://www.promeo-formation.fr)